

les meilleurs intérêts du Canada seront sauvegardés par M. Lloyd Harris.

L'honorable M. McSWEENEY: Puis-je demander à l'honorable ministre dirigeant si le Gouvernement a reçu un rapport de M. Lloyd Harris sur le résultat de ses opérations?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui; nous recevons de lui un exposé de tout ce qu'il fait en rapport avec sa mission.

L'honorable M. McSWEENEY: Sont-ils favorables?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Et nous ne négligeons aucunement d'en prendre connaissance.

L'honorable M. DANDURAND: Je crois que son dernier rapport est très décourageant.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Mais mon honorable ami a pris la peine de faire remarquer à cette Chambre que le gouvernement français, vu les demandes qui lui étaient faites pour l'obtention de commandes pour le Canada, a cru devoir répondre qu'il ne voulait pas laisser sortir de France ces commandes, et qu'il voulait les conserver pour ses propres industriels. Mon honorable ami a répété deux ou trois fois que le gouvernement français a déclaré que ces commandes ne seraient pas données à d'autres industriels qu'aux industriels français. Mon honorable ami croit-il que le devoir du gouvernement du Canada est de prendre la France par la gorge en lui disant: "Nonobstant votre refus absolu de placer vos commandes hors de France, nous insistons pour que vous nous en donniez"?

L'honorable M. DANDURAND: J'ai dit qu'il n'y avait pas qu'en France que le gouvernement pouvait donner des commandes.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Avec tout le respect que je dois à mon honorable ami et aux vastes connaissances qu'il possède sur le sujet qui nous occupe présentement, je crois pouvoir lui dire que le gouvernement du Canada est en possession de plus de renseignements sur ce sujet qu'il n'en possède lui-même.

Mais comme je l'ai dit, nous avons établi non seulement des missions commerciales dans le but d'attirer à nous le commerce des pays où ces missions sont établies; mais nous avons aussi ouvert des crédits importants pour nos alliés d'Europe. Nous voulons par ce moyen induire nos alliés d'Europe à donner leurs commandes au Canada, et permettre à notre Gouvernement de four-

nir, lui-même, les fonds nécessaires à ces commandes en attendant la conclusion des négociations qui les concernent.

L'honorable M. McSWEENEY: Avec quels pays?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Nous opérons par l'intermédiaire du gouvernement de la Grande-Bretagne pour établir nos relations commerciales avec la France, la Belgique, la Roumanie, la Serbie et les autres contrées alliées. Je ferai remarquer à mon honorable ami que le premier ministre du Canada est maintenant en France, ainsi que notre ministre de l'Industrie et du Commerce et deux autres membres de notre Gouvernement. Ils sont précisément entrés en pourparlers relativement aux affaires que mon honorable ami représente comme ayant été négligées par notre Gouvernement par suite de son inhabileté ou incapacité.

Le Gouvernement procède donc comme je l'ai indiqué, et il espère qu'avant longtemps le résultat de la politique qu'il a inaugurée apparaîtra en Canada sous une forme très substantielle. Jusqu'à présent des commandes considérables ont été données au Canada. On nous demande non seulement des matières premières, mais aussi des produits manufacturés pour nos alliés de l'Europe. Les effets de ces commandes seront bientôt visibles et donneront une forte impulsion aux industries canadiennes—impulsion qui ne manquera pas de surprendre, j'en suis convaincu, mon honorable ami de De Lorimier (M. Dandurand).

Le Gouvernement a jeté les yeux dans toutes les directions et fait tous ses efforts pour favoriser nos industries et notre commerce—et cela dans toutes les branches et sous tous les aspects qui sont présentement l'objet de notre discussion. Mais tout ne doit pas être demandé au Gouvernement. Il faut que les particuliers prennent également l'initiative. Le Gouvernement reconnaît sa propre responsabilité; mais il y a aussi une sphère d'action exclusivement réservée aux particuliers.

Les industries et le commerce de tout pays dépendent beaucoup de l'esprit d'initiative des particuliers. Il ne faut pas attendre que toute initiative soit prise par le Gouvernement, et à moins que les particuliers ne reconnaissent qu'ils ont un devoir—un devoir patriotique—à remplir, le Gouvernement ne peut être tenu responsable de tout arrêt pouvant se produire dans le développement des industries et du commerce.

Dans d'autres occasions j'ai pris la liberté, ici, de désapprouver la tendance qu'a